



## **62e session du Conseil des droits de l'Homme**

### **Dialogue interactif sur la mise à jour orale du HC sur la situation des droits de l'homme en Ukraine et le rapport intérimaire du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme en Crimée**

3 juillet 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Nous tenons à remercier le Secrétaire général pour son rapport, ainsi que la Commission d'enquête et le Haut-Commissaire pour leur travail crucial.

Le Luxembourg demeure profondément préoccupé par les cas signalés de déportation ou de transfert forcé d'enfants et demande leur rapatriement immédiat, inconditionnel et en toute sécurité.

Nous déplorons le manque de coopération de la Fédération de Russie, qui refuse de répondre aux demandes du Haut-Commissaire visant à obtenir l'accès aux territoires ukrainiens temporairement occupés. Ceci est essentiel pour assurer la protection des droits humains dans ces territoires.

Le rapport souligne, une fois de plus, que des actes de torture, de mauvais traitements et de violences sexuelles ont été infligés à des détenus. Il est impératif que des enquêtes soient menées afin que les victimes puissent obtenir une réparation adéquate, notamment en tenant compte des questions liées au genre.

Nous réaffirmons également l'importance de garantir, à toutes les personnes vivant sur le territoire ukrainien temporairement occupé, le libre exercice des libertés d'expression, d'association et d'éducation.

Enfin, le Luxembourg réaffirme son soutien indéfectible à l'Ukraine et condamne avec fermeté toute violation du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Je vous remercie.

*Mots : 195 (~1min30sec)*